L’ÈRE DES IDÉES « EAU »

S’il y a bien un idéal indiscutable à atteindre de nos jours, c’est celui d’une activité humaine en parfaite harmonie avec l’environnement. Ayant pris conscience de la limite des ressources naturelles, les innovateurs redoublent d’efforts pour trouver des solutions durables. L’enjeu concerne notamment l’eau. C’est pourquoi chez TELSTAR nous gardons un œil sur les nouvelles pépites en la matière : l’agence de l’eau Rhin-Meuse a lancé l’été dernier la 14e édition des Trophées de l’eau, un événement qui valorise les projets au service de sa protection, prioritaire dans un contexte de climat changeant. Observons les lauréats.

Dans la catégorie « Restaurer les cours d’eau, les zones humides et leur biodiversité »

– LE SYNDICAT D’AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA VIENNE

pour l’effacement de deux seuils de moulin sur la Gorre. L’idée est d’entretenir et de gérer les équipements de manière à ce qu’ils ne gênent pas le passage des poissons migrateurs et des sédiments

– LE CONSERVATOIRE D’ESPACES NATURELS CENTRE-VAL DE LOIRE ET LE FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

pour la boîte à outils d’indicateurs de suivi et d’évaluation des milieux humides. Ils permettent le suivi des fonctions hydrologiques, biogéochimiques et biologiques des milieux humides et leur évaluation, de manière à surveiller les conséquences d’une activité humaine par exemple.

– LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA LOIRE

pour la création, la restauration et la gestion de mares en faveur de la biodiversité. Souvent abandonnées, elles rendent pourtant de nombreux services : Gestion du ruissellement et de l’érosion, épuration et oxygénation de l’eau, réserve d’eau et abreuvoir, cadre de vie…

Dans la catégorie « Accès à l’eau et à l’assainissement dans les pays en développement »

– LE COMITÉ FRANÇAIS DE SOUTIEN DU CHER

au Bangladesh pour la production d’eau potable par filtre à sable. C’est un moyen écologique de traitement des effluents relativement simple et peu coûteux dont le principe est de faire percoler de l’eau à travers un massif de sable.

Dans la catégorie « Préserver l’eau, l’économiser et lutter contre les pollutions »

– LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA SEICHE

pour la plantation de haies bocagères favorisant la préservation de la qualité de l’eau. Plantée sur talus et positionnée perpendiculairement au sens de la pente, la haie constitue une excellente barrière naturelle pour réduire la vitesse d’écoulement de l’eau, qui va s’infiltrer dans le sol, limiter l’érosion et recharger les nappes en profondeur.